

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 20 SEPTEMBRE 2021

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 14 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt septembre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, C. BIOLAY, M. GIRIAT, S. MANFRINI, Y. DUMAS, M. GALLET, J. DAZIN, M-C. ROCH, G. MASRARI, W. DELAVENNE, Michèle GALLET, M. GRENIER, P. GUINOT, J. DIZERENS, H. GRANGE, M. CHALENDAR

Absents : D. GANNE, M. FOURNIER, A. HERRING,

Absents excusés: O. GUICHARD, F. KHIAR, A. BOUSSER, R. OTZENBERGER, V. KRYK, L. VAUTHIER, J-M. PALINIEWICZ, C. TOWNSEND,

Procurations : F. KHIAR à G. MASRARI, O. GUICHARD à C. BIOLAY, V. KRYCK à S. MANFRINI, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, A. BOUSSER à J-F. OBEZ, R. OTZENBERGER à W. DELAVENNE, J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative

3. Finances – Attributions des subventions aux associations

Deux dossiers de demandes de subventions sont complets et ont fait l'objet d'un avis favorable des membres de la commission des finances lors d'une consultation par mail dans la semaine du 6 au 10 septembre 2021.

Il s'agit des demandes suivantes :

- 700€ pour l'association des « Berges du Lion »
- 400€ pour l'association « L'amicale pour l'animation du centre hospitalier du Pays de Gex »

Le budget 2021 s'élève à 40 000€ (Chapitre 65 – Article 6574) et le montant des subventions attribuées au conseil municipal d'avril dernier se monte à 25 368€ et concerne 18 associations.

Les dossiers de ces 2 associations sont complets, condition fixée par la commission Finances pour le versement des subventions.

Pour information, ces 2 associations sont subventionnées depuis très longtemps tous les ans par la commune.

Le Maire propose au Conseil municipal de valider l'attribution des subventions conformément à ce qui est proposé dans le tableau suivant :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2021 PROPOSEE
Association des Berges du Lion	700 €
Amicale pour l'animation du centre hospitalier du Pays de Gex	400 €

Le montant total des subventions attribuées lors de cette séance du Conseil municipal, si les propositions sont validées, s'élève à **1 100 €**.

Après avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres votants :

- **VALIDE** l'attribution des subventions conformément à ce qui est proposé dans le tableau ci-dessus,
- **DIT** que la dépense est inscrite au BP 2021 au chapitre 65.

Fait à Ornex, le 24 septembre 2021

Jean-François OBEZ

Certifié exécutoire le : 24 septembre 2021

Affiché le : 24 septembre 2021



Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.